

Regards sur

TALLARD

Bulletin d'information municipal

n°29 - Hiver 2010/2011



La zone d'activités
économiques de Tallard

un peu d'histoire :
l'église saint-grégoire

Le centre médical
La Durance



édito

Cher(els) concitoyen(ne)s,

En ce début d'année, je voudrais tout d'abord m'adresser à chacun et chacune d'entre vous et vous présenter tous mes vœux de santé, bonheur et réussite, pour cette nouvelle année 2011.

Je vous souhaite de croire en vos projets et de les réaliser, comme nous tâchons de le faire dans notre commune depuis plus de 10 ans.

Cette année qui s'ouvre sera une nouvelle fois riche en projets et réalisations, fruits de nos contacts et discussions, afin de répondre à vos attentes et servir les intérêts de la commune.

En 2011, l'achèvement des travaux de restauration de l'église Saint Grégoire permettra à notre communauté de croyants de pratiquer leur culte dans un lieu à la dimension de leur ferveur. Elle vient également se rajouter à la démarche entreprise depuis plusieurs années de valorisation de notre patrimoine bâti, salué prochainement nous l'espérons par la labellisation ville d'art et d'histoire, le dossier de candidature de la commune étant actuellement en cours d'élaboration.

La fin des travaux d'aménagement du « quartier Les Hugues » devrait intervenir très prochainement, et permettre à ses habitants de bénéficier d'une plus grande qualité de service et de voirie.

La construction du terrain multisports, ainsi que la rénovation des terrains de tennis dans le quartier des Chênes, viendront étoffer l'offre d'activités sportives et ludiques à proximité du collège, regroupée sur un même secteur, idéalement desservie par une piste cyclable pour une sécurité optimale.

S'ajoutera en 2011 la création d'une nouvelle piste cyclable permettant le contournement du Taxiway de l'aéroport et par là même la sécurisation cycliste et piétonne sur ce lien majeur entre l'aérodrome et notre cœur de village, que constitue le chemin de l'aérodrome. Les travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général, qui les financera à hauteur de 80%.

Cette année verra également le lancement des études techniques pour le réaménagement de la Cité Lambert. Ce projet nous tient à cœur depuis de nombreuses années, et il est maintenant temps de le mettre en œuvre, afin de réhabiliter ce quartier.

2011 sera également la concrétisation des efforts réalisés depuis des années pour la création de la zone commerciale, avec le dépôt du permis d'aménager et le lancement des procédures de consultation des entreprises pour la réalisation, notamment, du futur giratoire à l'intersection de la RD 119 et de la RN85.

Enfin, cela va bouger également au niveau de l'aérodrome, site dont la gestion est assurée depuis le 1er janvier 2011 par le Conseil Général des Hautes-Alpes, puisque en septembre la commune accueillera la Gordon Bennett, course de montgolfière la plus prestigieuse au monde.

Bonne année, bonne santé, et.... bonne lecture

Jean-Michel Arnaud
Bien cordialement dévoué

Jean-Michel ARNAUD
 Maire de Tallard

un point sur les travaux



Rue Souveraine

Fin des travaux

Comme nous l'annoncions dans le dernier numéro de votre « Regards sur Tallard », c'est la fin d'un travail de longue haleine initié voici plus d'un an, dont l'objectif



était double :

- Réfection totale des réseaux secs et humides, et du revêtement de chaussée ;
- Mise hors d'eau hors d'air d'un bâtiment communal, dit « maison Ricard », avec installation en son rez de chaussée d'un transformateur électrique destiné à assurer le renforcement électrique du village.

Le 16 novembre dernier, c'est en présence de nombreux techniciens du syndicat d'électrification des Hautes-Alpes et de l'ensemble des entreprises ayant participé à cette opération que Jean-Michel ARNAUD, accompagné de Daniel BOREL, 1er adjoint en charge des travaux, réceptionnait le chantier, dans la satisfaction générale au regard de l'ampleur des travaux et de leurs enjeux.

Ce chantier aura duré plus d'un an, pour un montant de travaux de 412 000 Euros.

Suivi des travaux de l'église

A l'extérieur, les travaux actuellement en cours permettront de restaurer l'ensemble des façades, et de procéder au drainage des courettes nord ouest. Il sera également procédé au confortement des maçonneries de la Chapelle Notre Dame des Douleurs, au nettoyage des pierres de taille ainsi qu'à la reprise des mortiers de ragréage des encadrements des baies de chevet. Enfin, la couverture du clocher sera révisée.

A l'intérieur, l'ancienne chaufferie sera démolie et remplacée par un système de plancher chauffant électrique. La tribune sera confortée, et un accès handicapé sera créé avec réalisation d'un sas menuisé au droit de l'ancienne chaufferie.

Au total, ce sont pas moins de 7 lots qui ont été attribués aux entreprises dans le cadre de cette opération, pour un montant total de 335 000 euros HT. Lot 1 (Maçonnerie –

Journal municipal
d'information

Directeur de la publication :
Jean-Michel Arnaud

Rédaction : Service
communication de la mairie

Crédits photos :
Elus et services municipaux,
M. Freudreich.

Dépôt légal : juin 2003

Conception :
Païta Communication

Impression :
Louis-Jean Imprimeur,
certifié PEFC 10-31-1769 et
FSC SGS-COC-007165.

Tirage : 1000 ex

SOMMAIRE

● Un point sur les travaux	2/3
● 2010 : Bilan de la commune	3
● Actualités du trimestre	4/5
● La Zone d'Activités Économiques de Tallard En bref	6
● Un peu d'histoire Bien vivre ensemble	7
● Parole donnée à... État civil Dernière minutes...	8

ZOOM

2010 : bilan de la commune

Pierre de Taille), lot 2 (Vitreaux), lot 3 (Ferronnerie), lot 4 (Couverture), lot 5 (Charpente menuiserie), lot 6 (Electricité), lot 7 (Chauffage). Le financement de cette opération est notamment assuré par des subventions de l'Etat à hauteur de 45% et du Département à hauteur de 31%.



La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par Michel TRUBERT, Architecte en chef des monuments historiques. A ce jour, les travaux de maçonnerie à l'intérieur de l'édifice sont achevés ; la démolition de l'ancienne chaufferie ainsi que les reprises d'enduits sont terminés. A l'heure ou nous rédigeons ce

numéro, les travaux de consolidation de la tribune sont bien avancés puisque une grande partie du travail en atelier est achevée avant repose sur site. La restauration des vitraux est terminée : après un long travail de dépose et de restauration en atelier, l'entreprise a procédé à la repose de l'ensemble des vitraux, pour un résultat formidable.

La fin du chantier se profile, et une réunion de chantier en présence de l'ensemble des entreprises, du maître d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, a été organisée afin de cordonner au



mieux les interventions des entreprises, et ainsi optimiser le calendrier d'achèvement des travaux. Depuis le lancement des premières études préliminaires, en passant par la réalisation du Projet Architectural et Technique (PAT), ainsi que par le bouclage d'un plan de financement optimisé, le chemin fut long pour en arriver à la phase travaux. Cette restauration était très attendue, le résultat sera à la hauteur de notre investissement commun sur ce dossier.



Le vendredi 10 décembre 2010, à 18h30, à la salle polyvalente, l'équipe municipale présentait aux nombreux tallardiens venus à sa rencontre, le traditionnel bilan de fin d'année ; l'occasion de revenir sur une année 2010 riche en réalisations, et de mettre le cap sur une année 2011 toute aussi riche de projets.

Une année riche en travaux :

rue souveraine, maison Ricard, sécurisation de réseaux d'eau potable, rénovation des garages municipaux, rénovation de la maison des Templiers et aménagement de son RDC pour l'accueil d'un bureau de poste..., tels furent les principaux chantiers mis en œuvre cette année et aujourd'hui achevés. De nombreux aménagements de voiries ont également été réalisés, dans le souci constant d'accroître



la sécurité des utilisateurs, et la qualité de service rendu. Une politique volontariste en matière d'investissement a permis au fil des années, de doter les services techniques de la commune de moyens matériels modernes et performants. Cette politique permet aujourd'hui d'atteindre un niveau de service très satisfaisant, notamment en matière de déneigement.

Xavier CONTAL, adjoint chargé des finances, explique que les nombreux investissements réalisés par la commune, l'ont été sans recours à l'emprunt, pour la deuxième année consécutive, et sans augmentation de la fiscalité locale. Cette bonne situation financière est confirmée par l'étude rétrospective et prospective réalisée par M. le Trésorier Payeur Général (document consultable en sur le site www.ville-tallard.fr).

Les opérations « Façades Toitures » et « Solaire Bois », ont permis cette année encore de soutenir de nombreux propriétaires dans leurs projets de travaux, et de concourir ainsi à l'embellissement et la valorisation de notre cadre de vie. Les premiers dossiers d'aide à l'achat d'un poêle à bois ou d'installation d'un chauffe eau solaire, ont également été votés.

L'année 2010 scelle également la candidature de la ville de Tallard à la labellisation Ville d'Art et d'Histoire. Dans le cadre de l'élaboration du dossier de candidature, M. le Maire a rencontré le Directeur régional des Affaires Culturelles, le 25 janvier dernier.

C'est encore une année de soutien à la personne, ainsi qu'à la vie associative et sportive.

Le service à la personne est une priorité de la commune, directement déclinée au travers des actions de son CCAS. Nos aînés bénéficient notamment d'un service de portage de repas à domicile récemment réorganisé puisque les repas sont désormais préparés par le centre médical La Durance. Les plus jeunes quant à eux, peuvent s'adonner aux joies de la glisse dans le cadre des sorties ski, proposées par le CCAS avec l'aide précieuse des nombreux bénévoles ; merci à eux. Soutien à la vie associative symbolisé par la signature récente d'une convention visant principalement à définir les conditions d'utilisation du nouveau gymnase du collège par de nouvelles structures tallardiennes. (Escalade, Basket, Futsal et Football). Soutien financier également, puisqu'en 2010, toutes associations confondues, ce sont pas moins de 100 000 euros de subventions qui ont été attribuées.



cap sur 2011

L'équipe municipale ne manque pas de projets pour l'année à venir, avec l'achèvement des travaux de construction d'un terrain multisports, la rénovation complète des terrains de tennis, et la création de nombreux aménagements destinés à encourager les modes de mobilité douce. Une piste cyclable permettant le contournement du Taxiway de l'aéropole sera notamment aménagée. Les premières études de réaménagement de la cité Lambert seront lancées dès 2011, avec pour objectif un début des travaux en 2012 -2013. Le permis d'aménager de la zone d'activités de l'aéropole sera officiellement déposé, avec lancement des procédures de consultation pour la réalisation, notamment, du giratoire RD 119 / RN 85 (voir rubrique Dossier du Trimestre). Enfin, l'annonce faite pour septembre 2011 qui verra se tenir sous les cieux tallardiens la plus prestigieuse course de montgolfière au monde : la Gordon Benett qui sera à n'en pas douter un spectacle à couper le souffle et un événement sportif majeur de cette année.

Bilan consultable sur le site de la commune www.ville-tallard.fr

■ Foire aux puces :

Pour la deuxième année consécutive, la crèche halte garderie « Les Coquins d'Abord » avait organisé un vide grenier un peu particulier, puisque réservé uniquement aux objets pour enfants. Avec plus de 25 exposants, et des visiteurs venus nombreux pour fouiller parmi un nombre impressionnant d'objets, cette manifestation a rencontré un vrai succès, et a d'ores et déjà trouvé sa place parmi les manifestations incontournables de la fin d'été.

■ Les journées du patrimoine : sur les chemins de Compostelle

10 ans auparavant, il s'agissait d'une reconstitution jouée par des acteurs de l'association « son et lumière ». Aujourd'hui, comme pour souligner la valeur patrimoniale de ce parcours traversant notre commune, l'animation était portée par d'authentiques pèlerins de l'association « les amis des chemins de St Jacques de Compostelle et de Rome » venus à pied de Gap à Tallard.

Reçus par des figurants tenant le rôle des chevaliers de l'ordre de Malte et de pèlerins revêtus de la traditionnelle robe de bure ornée de la coquille de St Jacques, le cortège s'est ensuite dirigé à l'ancienne maison de l'aumône pour y être accueilli par les chevaliers de St Jean de Jérusalem, chargés d'accompagner les pauvres et les pèlerins se rendant à Compostelle.

Rappelons que cette maison, sise 2 rue Antoine Mourès, aujourd'hui propriété de la famille Allemand, fut maison de l'aumône de 1215 à 1320, avant d'être transformée en hôpital en 1683.



■ Fête de la St Grégoire :

Du 25 au 27 septembre 2010, notre village a de nouveau connu un week-end d'animations particulièrement riche, à l'occasion de la traditionnelle fête votive organisée cette année par la municipalité avec le concours de l'association « Artistes en public ».

Le parking de la place Général de Gaulle s'est transformé en véritable champ de foire, avec sa fête foraine, ses stands et autres manèges qui vont animer la place durant 2 jours. Plus tard la soirée sera placée sous le signe de la jeunesse avec une ambiance musicale assurée par Déesse, disco mobile animant cette année la salle polyvalente. Le dimanche, des ballades à dos d'âne étaient l'occasion de redécouvrir le parc de la garenne, avant que les « jeunes talents » ne viennent animer un spectacle de danse, musique et chant, sous le regard de Stéphane Orciere et Emilie Mostachi artistes locaux reconnus à l'échelle de l'hexagone, et réunis pour l'occasion. Enfin, l'embrasement du château et le spectacle pyrotechnique qui s'en suivit, auront permis aux spectateurs d'en avoir plein les yeux avant de rejoindre l'orchestre Syrius pour une soirée dansante animée jusqu'au petit matin.

Le dimanche fut plus calme mais tout aussi festif, avec le 3e volet des concours de boules organisé par le club bouliste local, en lien avec la municipalité.

■ Vendanges de l'école Ste Agnès :

Grâce au concours du domaine de Tresbaudon, Les petits tallardiens ont pu goûter aux joies des vendanges, tradition ancestrale dans notre commune. Seaux, paires de ciseaux, bottes..., une tenue de pro pour un résultat à la hauteur des espérances des maîtresses : aucune coupure à déplorer, mais de belles grappes de muscat qui seront vinifiées par la famille Ricard, et exploitées de différentes façons par les maîtresses de Ste Agnès.

■ L'aigle s'envole du château :



En véritable star du petit écran, c'est sous le regard de la caméra de France Télévision que le circaète Jean le Blanc accompagné de ses 2 acolytes faucons crécerelles, récupérés quelques mois plus tôt par le CRAVE, ont pris leur envol au delà des murs du Château de Tallard.

Un vrai moment d'émotion auquel a pu participer une trentaine d'enfants du collège de Tallard et de nombreux autres tallardiens venus assister à ce lâcher, symbole majestueux d'un retour à la liberté réussi. C'est dans un ciel limpide que les nombreuses hirondelles hôtes du château se pressaient autour de la star du jour, comme pour l'escorter dans sa prise d'altitude. Après un retour sur le lieu de son envol pour saluer ses bienfaiteurs, nous espérons que suite à son séjour hivernal mérité dans la douceur des plaines d'Afrique du Nord, l'aigle du château reviendra éclairer notre ciel de sa blanche voilure.

■ Lud'oscar et Ludambule sont dans un château...

C'était l'occasion rêvée en cette fin de semaine maussade du début novembre pour partir à la découverte du monde des jeux, ou plutôt du monde à travers ses jeux. Voyage également dans le temps, avec des jeux anciens allant de la Grenouille à l'Awalé, des billards hollandais aux quilles finlandaises, en passant par des toupies de toutes sortes présentées par le fabricant en personne. Toutes les salles du château se sont prises au jeu : jeu de cartes ou de stratégie, jeu de découverte ou de motricité, anciens et nouveaux, toutes les facettes de cet art ancestral étaient présentes au château, avec des noms semblant imaginés pour l'occasion : « A l'ombre des murailles », « Au nom de la rose », « Le monde sans fin »....

Lud'oscar, petite sœur tallardienne de la gapençaise Ludambulle, a réussi son coup de château, avant de réunir le mercredi soir de nouveaux adeptes à la Chrysalide, histoire de vérifier que le jeu se fait fie des différences, que le jeu s'adresse à tous et nous



réunit autour d'un thème universel : le plaisir de jouer ensemble.

■ Commémorations du 11 Novembre :

Le 11 novembre est une journée d'hommage, une journée pour ne pas oublier.

Date de l'armistice de ce qui devait être « le plus terrible conflit que l'humanité ait connu jusqu'alors (...) », c'est également la date qu'auront choisi des milliers de français en 1940 pour « témoigner leur opposition à l'occupant et à la politique de collaboration ».

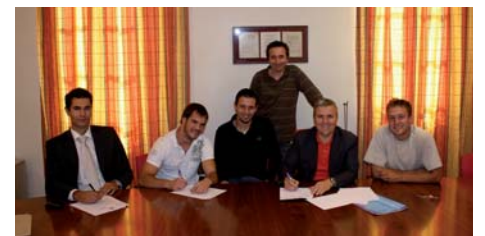


Sous la coprésidence de MM ARNAUD et ROUSSELLE, respectivement maires de Tallard et de Lettret, la cérémonie n'aura pas manqué à ce devoir de mémoire, saluant au passage les soldats engagés aujourd'hui encore sur les différents fronts, sous le regard ému d'une délégation du 4e RC. Les enfants des écoles de Tallard, énumèrent le nom de tous les tallardiens morts pour la France, et la liste est bien longue...

Après une interprétation enlevée de l'hymne européen par la chorale des « Chœurs du château », sous la houlette de Hubert LABBE, l'assemblée se dirige vers la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié, comme pour témoigner que la vie continue, mais que le souvenir demeure.

■ Signature d'une convention entre la Mairie et plusieurs associations sportives :

Une fin d'année heureuse pour les associations sportives de la ville de Tallard qui ont eu le plaisir de signer une convention avec la mairie, en présence du Maire M. Jean-Michel Arnaud et de M. Christophe Guidone, adjoint chargé de la vie associative.



Cette signature leur donne la possibilité d'utiliser le nouveau gymnase du collège de Tallard dans des conditions et créneaux horaires définis par la présente convention.

Les habitants de la commune auront ainsi la possibilité de pratiquer de l'Escalade (association Grigri M. Micard), du Basket (M. GIARD) ou du Futsal (M. Lecluse), dans un lieu sécurisé et adapté à la pratique de ces sports, et ce quelles que soient les conditions climatiques. Un cadeau de Noël avant l'heure pour les responsables de ces associations, ainsi que pour l'ensemble de la

Actualités du trimestre

population tallardienne, récompensés par d'excellents résultats sportifs et une très bonne fréquentation. A noter également le renouveau de l'AS Foot Tallard, dont une équipe sénior est également de retour à la compétition. Merci à M. BOREL, et Mme GUIEU, respectivement principal du collège et gestionnaire de l'établissement, pour leur implication sur ce dossier.
 Grigri Escalade : www.escalade-grigri-tallard.fr
 2AS Basket Club : www.tallardbasket.iball.fr
 Sporting Club Yoga Futsal : M Lecluse 06 14 45 65 17
 AS Foot Tallard: M Cortese : 06 74 20 51 15

■ Les visites de quartiers :

Depuis début décembre les traditionnelles visites des quartiers ont repris, l'occasion pour l'équipe municipale de rencontrer des tallardiens pour écouter, comprendre et apporter des solutions aux préoccupations de chacun. Chiens errants et leurs lots de dégradations, vitesse excessive dans la traversée de village aussi bien que dans le centre ancien, problème de stationnement aux heures de rentrée et de sortie des élèves de l'école St Exupéry.... La diversité des problèmes évoqués n'aura d'égale que la qualité d'écoute des membres de l'équipe municipale qui s'efforce d'apporter des réponses de terrain quand c'est possible, ou de prendre le temps d'étudier aussi souvent que nécessaire, les solutions techniques à mettre en œuvre. Les visites se sont terminées cette année le 4 février avec les bords du Rousine et le secteur du petit collet...



■ Le Téléthon :



Après l'accueil du Génépi Moto Club Haut-Alpin, rendez-vous était donné à Châteaueuvieux pour la traditionnelle marche vers Tallard. Le soleil était au rendez-vous durant toute la marche, dans une ambiance de neige et un ciel éclatant comme seules les Hautes-Alpes savent le faire. L'occasion d'échanges privilégiés pour l'ensemble des participants, et une belle manière de rappeler la nécessité du don contre la maladie. L'ensemble des participants se retrouveront en fin d'après midi sur la place de Tallard, pour partager une petite collation autour d'un vin chaud offert par la commune.

■ Le repas des aînés :

Pas moins de 90 personnes étaient présentes ce mercredi pour le traditionnel repas des aînés organisé par le CCAS de Tallard, préparé et servi cette année par l'équipe du Petit Marseillais, restaurant bien connu de la commune. Satisfait pour Danièle Robert, Fernand Bard et l'ensemble des personnes en charge de l'action sociale, qui œuvrent bénévolement depuis des années au service de nos aînés.



Au moment du dessert, profitant d'un moment de répit entre 2 pasos endiablés, le maire Jean-Michel Arnaud a salué l'action du CCAS dans sa mission de proximité, revenant sur l'enquête lancée cette année auprès des aînés, précisant qu'elle est en cours d'analyse. « L'objet d'une telle enquête est de recueillir vos souhaits, afin de coller au plus près de vos attentes, notamment en matière de qualité d'accueil au club des aînés ». Le projet de maison de retraite jumelée au centre médical la Durance est également évoqué, il doit « permettre à nos anciens de rester sur leur commune ».

■ Noël à la Chrysalide :

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée la traditionnelle fête de Noël, réunissant résidents, parents et professionnels du foyer Gai Soleil à Tallard. Occasion pour tous de faire le bilan de l'année écoulée, d'évoquer les projets pour 2011, et de répondre aux questions des parents venus nombreux pour témoigner leur soutien aux actions conduites par l'établissement. Occasion également pour le maire JM Arnaud de souligner l'importance qu'il accorde au travail réalisé par les éducateurs du centre, et à l'intérêt tout particulier que représente à ses yeux l'intégration des résidents dans la vie de la commune. Les discours furent de courte durée afin de laisser place au principal : la fête dans la joie et la bonne humeur !!!!



■ Accueil des nouveaux habitants :

"En venant vous installer à Tallard vous avez fait le bon choix !!!!!"
 C'est en ces termes que Jean-Michel Arnaud a conclu la présentation de sa commune, afin de conforter, si besoin en était, les nouveaux habitants venus gonfler les rangs d'une population en constante augmentation. Et le maire de rappeler les différents projets de la commune : EHPAD lié aux établissements médicaux existants que sont la Chrysalide et de la Durance, développement de l'aéropôle, future zone commerciale.... tous ces projets créateurs d'emplois sont là pour souligner



la justesse du choix tallardien. Malgré la neige tombée ce vendredi 17 décembre, ce ne sont pas moins de 17 personnes, représentant 7 familles qui ont répondu à l'invitation, et qui ont partagé avec l'équipe municipale le verre de l'amitié servi après la présentation de la commune et de ses projets.

■ La fête de Noël :

C'est sous un soleil radieux que tous les enfants de la commune ont pu profiter des réjouissances proposées par la ville à l'occasion des fêtes de Noël. Rendez-vous était donné Place Porte-Belle en début d'après midi, avant d'y retrouver les peluches géantes, à grand renfort de confettis et papillotes. Au son des troubadours, le Père Noël fit enfin son apparition dans un concert de tambours. Après une traversée de village animée sous l'œil vigilant d'Aurélié, notre policière municipale, la joyeuse troupe s'est retrouvée au chaud dans la salle polyvalente, pour profiter d'un goûter chaud bien mérité. Les enfants ont tous pu repartir avec leur boîte de confiseries offerte par la municipalité, et, nous l'espérons, des étoiles de Noël plein les yeux....



■ Vœux à la population :

Samedi 15 janvier, dès 18h30, en présence de nombreux collègues élus, et du sénateur Pierre Bernard-Reymond, M. le Maire Jean-Michel Arnaud entouré de l'ensemble de son équipe municipale, présentait ses vœux à la population tallardienne. C'est dans une ambiance festive et conviviale que les quelques 300 personnes présentes, ont été chaleureusement accueillies par JM Arnaud à leur arrivée, avant de prendre place dans la salle polyvalente pour un discours largement consacré au bilan de l'année écoulée. Bilan très positif cette année encore, avec la satisfaction de voir de nombreux chantiers entrepris et bien terminés, des actions mises en œuvre et couronnées de succès, et de nombreux projets à venir pour 2011. Parmi les réalisations, citons par exemple la rénovation de la rue souveraine et le renforcement du réseau électrique de la commune, ou encore les nombreux travaux de voiries destinés à assurer une plus grande sécurité pour ses usagers....



Le dossier de l'aménagement de la future zone d'activités économiques de l'aéropôle, a connu des avancées significatives en 2010. L'occasion de rappeler à l'assemblée la complexité des procédures administratives et techniques qui ont dû être observées, et qui conduiront dès 2011 au dépôt d'un permis d'aménager ainsi qu'au lancement des procédures de consultation des entreprises pour la construction du giratoire RD 119 /RN 85.

« Ce n'est qu'au prix d'un travail sérieux, et d'une détermination sans faille que des dossiers aussi complexes peuvent se concrétiser ». Le Maire ne manquera pas non plus de rappeler tout le travail accompli pour l'ensemble de notre territoire, avec la réalisation d'importantes infrastructures techniques et aménagements routiers...

Après une conclusion qui aura permis de tracer les grandes lignes de l'action municipale pour 2011, l'heure était venue de partager la traditionnelle galette des rois, moment de détente, de proximité et d'échanges avec l'assemblée.

en bref :

■ Tallard commune touristique

Par arrêté préfectoral du 20 décembre 2010, la commune de Tallard est classée Commune Touristique, une dénomination qui s'appuie notamment sur une politique culturelle et d'animation particulièrement active, sur des infrastructures de qualité et en nombre conséquent, ainsi que sur les nombreuses actions mises en œuvre pour valoriser le patrimoine communal. L'obtention de ce label s'inscrit donc dans la continuité des dossiers portés par l'équipe municipale, tels que la participation au concours des villes et villages fleuris, avec l'obtention de la 1ère fleur en 2010, et la candidature de la commune à la labellisation ville d'art et d'histoire. Ce statut de commune touristique offre l'avantage de pouvoir accéder à un label national.

■ Réunion du syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance

Une réunion du 8 décembre permettait d'évoquer la gestion des milieux naturels de la Durance et la lutte contre les espèces invasives. La présence d'une espèce invasive dans La Durance, a en effet été mise en évidence lors des études préalables à l'élaboration du Contrat de Rivière. La Renouée du Japon, espèce exotique, pose en effet problème puisque elle empêche la forêt alluviale de se régénérer à la confluence de la Durance et de la Luye. Aujourd'hui dans un stade de développement, l'éradication de cette plante reste possible. 100 000 € HT, c'est le coût prévisionnel de cette éradication, mais des financements de l'Agence de l'Eau, de la Région et d'EDF sont possibles, dans le cadre du Contrat de Rivière.



Le dossier du trimestre :

La Zone d'Activités Économiques de Tallard

Lors d'un précédent numéro de votre bulletin municipal, nous vous présentions le SIVU de l'Aéropole Gap-Tallard, ainsi que ses projets de développement économique pour notre territoire. Nous revenons aujourd'hui sur un dossier phare porté par le SIVU : L'aménagement d'une zone d'activités économiques, sur le secteur de l'Aéropole.

Ce dossier particulièrement complexe notamment du fait des procédures administratives qui doivent être engagées, a connu en 2010 des avancées significatives qui permettront dès 2011, de débiter les premiers travaux.

Principes d'aménagement de la Zone d'Activités Économiques :

Un giratoire, deux objectifs

Dans le cadre de l'aménagement de la future zone d'activités, il sera notamment procédé à la création d'un carrefour giratoire à 5 branches sur la RN 85, à l'intersection avec la RD 119 au niveau du pont du Rousine.

Véritable point névralgique du principe d'aménagement de la future zone, ce giratoire poursuit deux objectifs : la sécurisation routière et le développement économique de notre territoire.

Ce giratoire permettra tout d'abord de **sécuriser la circulation routière** au niveau du carrefour du petit Collet, carrefour particulièrement dangereux et accidentogène, puisque de nombreux accidents s'y produisent régulièrement. Il permettra également de sécuriser l'intersection entre la RD 119 et la RN 85.

De nombreuses études ont été menées pour assurer la sécurité de ce croisement :



2003 : RN85, la Saulce Gap, CETE Méditerranée,

2007 : Étude de sécurisation et d'urbanisme, Communauté de communes de Tallard-Barcelonnette

2007 : Étude de faisabilité : aménagement des terrains à vocation économiques de part et d'autre de la RN85, DDE Hautes Alpes

Il sera ainsi procédé à la mise en place, depuis le futur giratoire, d'un nouveau schéma de circulation, caractérisé par la suppression du Petit Collet, et le rétablissement du RD 46, par le Conseil général des Hautes-Alpes.

Le giratoire participera également au **développement économique de notre territoire**, puisqu'il a également vocation à assurer la desserte de la future zone d'activités. Cette zone qui se compose de 10 lots, doit permettre de répondre aux besoins de consommation du territoire, et offre aux entreprises des conditions d'accueil optimales. A terme, ce sont plus d'une centaine d'emplois directs qui devraient être créés.

Le giratoire participera également au **développement économique de notre territoire**, puisqu'il a également vocation à assurer la desserte de la future zone d'activités.

Cette zone qui se compose de 10 lots, doit permettre de répondre aux besoins de consommation du territoire, et offre aux entreprises des conditions d'accueil optimales. A terme, ce sont plus d'une centaine d'emplois directs qui devraient être créés.

Le carrefour giratoire sera équipé de cinq branches :

1. la branche Nord desservant la RN 85 en direction de Gap,
2. La branche Nord-Ouest desservant la future zone d'activités Nord (La Pouvilla, les Blaches) et rejoignant la voie d'accès à Neffes, actuellement desservie par le carrefour RD 46/RN 85,
3. La branche Ouest desservant la RD 119, en direction de Fouillouse
4. La branche Sud desservant la RN 85 en direction de Marseille,
5. La branche Est desservant la partie Nord Est de la future zone d'activités et rejoignant la RD 46 direction Tallard

Un diamètre de 50m a été retenu car il permet la meilleure adéquation entre géométrie et fonctionnement. L'îlot sera traité de façon minérale.

2010 : une année décisive

Comme nous l'indiquions dans nos propos introductifs, 2010 a été une année décisive, au cours de laquelle le projet de ZAE a connu des avancées décisives avec notamment l'obtention et la formalisation d'engagements techniques et financiers nécessaires à la concrétisation de ce projet économique.

Le carrefour giratoire à 5 branches : un aménagement essentiel pour la création de la future zone :

- Suite à une réunion qui s'est tenue en Mairie de Tallard le 27 Juillet 2010, à l'initiative de Jean-Michel ARNAUD et Pierre VOLAIRE, en présence du Préfet des Hautes Alpes, du Sénateur Pierre BERNARD REYMOND, du directeur adjoint de la DREAL, et de l'ensemble des maires des communes directement concernées par la création du futur giratoire ; et après étude du dossier, **La Direction Générale des Infrastructures de Transport et de la Mer a validé le principe d'un aménagement avec les RD 119 et 46 sous délégation de maîtrise d'ouvrage au SIVU de l'Aéropole de Gap-Tallard.**

- L'avis de l'Inspecteur Général des routes a été sollicité fin 2010.

- Le financement de cet ouvrage a été validé le 27 Janvier 2010, au travers de la signature d'une convention Etat-Région, relative au Programme de Modernisation des Itinéraires. Par ailleurs, le Conseil Général des Hautes-Alpes a délibéré le 30 Mars 2010 pour participer au financement du carrefour giratoire.

- Le SIVU et la DIRMED, gestionnaire des réseaux routiers nationaux, s'apprentent à signer une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage au profit du SIVU.
- Rétablissement du RD46 par le Conseil Général, pour un montant de 350 000 euros

Des procédures administratives bien engagées :

Par ailleurs, l'ensemble des démarches administratives nécessaires à l'aménagement de cette zone ont été lancées : Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé en Mai 2010 par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). Sur la base de ce diagnostic, le 1er octobre 2010, le Préfet de Région a pris un arrêté de prescription de fouilles archéologiques préventives. Ces fouilles sont destinées à « purger » le site, et seront réalisées avant le début des travaux d'aménagement de la zone.

Un dossier d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau et un dossier d'autorisation de Défrichement, réalisés en collaboration avec les services de la DDT des Hautes Alpes, ont été déposés pour instruction.

Enfin, un permis d'aménager est en cours d'élaboration en vue d'un dépôt au printemps 2011.

Au final, cette année 2010 aura bien été une année charnière, qui aura permis la consolidation du projet, sur ses aspects techniques, financiers et administratifs. Ce projet de développement économique entrera dès 2011 dans une phase opérationnelle avec le lancement des consultations des entreprises prévu pour le printemps.



un peu d'histoire

avec Lise, chargée du patrimoine à la mairie L'église Saint-Grégoire :



L'église du village, actuellement en travaux, fut construite au XVII^e siècle, elle est placée sous le vocable de ST Grégoire dont nous avons évoqué l'histoire dans le précédent « Regard sur Tallard ».

Voici l'histoire de sa construction...

Avant 1562 l'église se trouvait bien en dehors des remparts du village, au niveau de l'actuel cimetière, et était dédiée à St Etienne. Mais l'histoire se complique à partir de 1562 avec le début des guerres de religions entre catholiques et protestants. Gap était devenu un bastion protestant avec un véritable chef de guerre du nom de Lesdiguières, celui-ci voulant absolument s'emparer de Tallard et surtout de son château. Ayant compris que l'église St Etienne, isolée en dehors des remparts, servait de repère aux « huguenots » venant de Gap pour préparer l'assaut, les Tallardiens décidèrent alors de la détruire, pour éviter l'invasion des protestants.

Une fois les guerres de religions terminées, les tallardiens, forts des leçons du passé, décidèrent de faire construire une nouvelle église, cette fois ci à l'intérieur du village. Ils choisirent l'emplacement de deux chapelles, dont une dédiée à St Grégoire. C'est de celle-ci que provient le grand portail central très ouvragé de style renaissance.

Cette « nouvelle » église fut construite entre 1640 (on peut voir la date de la pose de la première pierre au dessus de la porte d'entrée) et 1644 (voir la date à l'intérieur de l'église sur la clé de voute au dessus du maître autel). Si nous devons la conception et les plans de l'église à un Jésuite professeur à Embrun, le Révérend Père Léoutaud, c'est bien à un enfant du village de Tallard que fut confiée sa réalisation, en la personne de l'entrepreneur Michel Reyberet.

Une fois terminée, on voulut lui donner comme titulaire Saint-Grégoire, mais on s'aperçut alors qu'il n'était pas canonisé. Après quelques demandes ce souhait fut rapidement accepté par le Pape Innocent X, et l'on put enfin placer l'église sous le vocable de Saint Grégoire, Saint patron de la ville de Tallard.

Depuis le 30 mai 1931, l'église est classée « Monument Historique ». Elle vit depuis au rythme des messes, des concerts d'orgue et des annuels pèlerinages arméniens. La paroisse de Tallard regroupe les villages de Sigoyer, Fouillouse, Châteaueux et Venterol.

A suivre dans le prochain « Regard sur Tallard » la visite guidée de l'intérieur de l'église...

L'église Saint Grégoire est un Monument Historique au même titre que le château. Il est possible de la visiter (hors des offices) lors des visites guidées, mais aussi individuellement avec l'aide d'un petit guide mis à votre disposition à l'entrée.

En ce moment exceptionnellement l'église est fermée aux visiteurs pour cause de travaux de restauration (voir rubrique un point sur les travaux).

Bien vivre ensemble

Propriétaires d'animaux de compagnie : adoptez une démarche citoyenne.

En dépit des efforts de la commune pour traiter le problème des divagations et des déjections canines, nos amis à quatre pattes continuent à générer quelques nuisances. Peut-être faut-il voir là une méconnaissance des lois de la part des propriétaires... ou le constat est-il tout simplement celui d'un incivisme chronique ; mais gageons que celui-ci saura laisser la place à une prise de conscience...

Quelques règles du savoir-vivre du maître avec son chien

- Je promène toujours mon chien en laisse.

Rappelons que tout chien divaguant sur la commune constitue une infraction pour son propriétaire.

Un arrêté préfectoral prévoit une contravention de 38 euros en cas de non respect de cette disposition.

- je lui interdis les bacs à sable et tous les espaces de jeux des enfants.

Stationnement, circulation :

De nombreuses infractions sont régulièrement recensées, principalement lors des sorties d'enfants, que ce soit devant les écoles ou le collège.

Il est rappelé que le stationnement sur les pistes cyclables est rigoureusement interdit du fait de la dangerosité qu'il génère. La commune vous remercie de respecter ces dispositions et d'utiliser les aménagements prévus à cet effet.

Numéros utiles

MAIRIE	04 92 54 10 14
CAMPING MUNICIPAL	04 92 54 13 31
PISCINE	04 92 54 15 07
URGENCE VEOLIA EAU	08 11 90 07 00
C.C.T.B	04 92 54 16 66
DECHETTERIE	04 92 54 27 29
OFFICE DE TOURISME	04 92 54 04 29
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
LA SAULCE	et 04 92 54 20 05
TRESOR PUBLIC	04 92 54 10 49
LA POSTE	04 92 54 08 22
AMBULANCES Tallard	04 92 54 11 16
AMBULANCES La Saulce	04 92 54 26 00
CABINET MEDICAL	04 92 54 10 01
CABINETS INFIRMIERES	04 92 54 17 97 06 85 77 94 61 06 07 65 78 96
PHARMACIE	04 92 54 12 92
MAISON MEDICALE DE GARDE	04 92 52 28 15
VETERINAIRE	04 92 54 06 77
PERMANENCE ADMR	04 92 46 10 37
URGENCE GAZ NATUREL	08 00 47 33 33
RACCORDEMENT GAZ NATUREL	08 10 22 40 00
GAZ DE FRANCE DOLCE VITA	09 69 32 43 24

état-civil

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- M. Lucien TABOURET le 07/10
- Mme Yvette BOSSY, née LONG le 12/10
- Mlle Manon FERT le 26/10
- M. Maurice PAOLETTI le 18/11
- M. Bruno MARTIN, le 22/11
- Mme Andrée MARTINOT le 23/11
- M. Joël MATHIEU le 02/12
- M. Gérard CABASSUT le 14/12
- Mme Marie-Thérèse ROUSSIN le 25/12
- Mme Denise ARNAUD le 31/12
- Mme Henriette Durand née TEGOSZ le 19/01/2011
- Mme Henriette RAMBAUD née BISOGNO le 21/01/2011

NAISSANCES :

- Tino DURBIN le 07/10
- Théo PLUCHET le 15/11
- Loris SERRANO le 19/11
- Océna TESTORIS le 03/12
- Louna ROBIN le 21/12

ILS SE SONT UNIS :

- Laura LONGIS et Bastien CLAUDE le 16/10

parole donnée à ...

« Regard sur Tallard » se penche sur le secteur de l'économie sociale de la commune, à l'occasion d'un regard croisé sur deux établissements phares de notre département : le centre médical La Durance et l'association La Chrysalide. Nous avons rencontré Sylvie TURIN, directrice du centre médical de La Durance, qui nous présente la structure, ses projets, et les raisons de son engagement. A l'occasion de notre prochain numéro, nous partirons à la rencontre de M Jean-Yves LEFRANC, directeur de La Chrysalide Tallard.

La Durance

Fiche d'identité



Président : Me VILLARD

Directeur : Dr TURIN

Nombre de salariés : 90 dont une grande partie habite le canton.

Date de création : 1966

Statut : association loi 1901, à but non lucratif, participant au service public.

Nom de l'association : Centre médical « La Durance » Quartier les Boulangeons - 05130 TALLARD

Site WEB : www.ladurance

Adresse mail : direction@ladurance.fr

En quelques mots, comment présentez-vous votre établissement ?

Le centre médical La Durance est un centre de soins de suite et de réadaptation indifférencié, de 90 lits. Il est situé au calme avec un parc arboré et accueillant. C'est un établissement médicalisé recevant pour plus de 98%, des patients issus du grand bassin gapençais. L'établissement a reçu 771 patients en 2010, soit plus de 29.000 journées d'hospitalisation, avec une durée moyenne de séjour est de 34.3 jours. Le retour à domicile dans de bonnes conditions est notre priorité : l'éducation thérapeutique, la prévention de la iatrogénie, de la malnutrition, la resocialisation, la réadaptation, l'amélioration continue de la Qualité sont nos axes de travail.

Pouvez-vous nous donner les dates clés, les événements ou éléments majeurs dans l'évolution de votre structure, de sa création à aujourd'hui.

En 1980, la modification de statut et d'agrément du centre : Création de l'association à but non lucratif, participant au service public, accueillant toutes les pathologies. C'est une période de médicalisation et de modernisation de l'établissement : une des priorités du Dr FOISSET qui a dirigé l'établissement de 1979 à 2006. Grace à lui « La Durance » est devenu un établissement de soins de suite médicalisé de référence du Sud gapençais. Depuis cette politique de médicalisation se poursuit : la qualité et la sécurité des soins sont un axe prioritaire de notre projet d'établissement. (Certification sans réserve en 2009).



dernière minute...

Sortie d'un jeu de cartes sur toile de fond locale

Dans ce jeu d'enquête historique pour 2 à 4 joueurs à partir de 10 ans, vous incarnez les chercheurs qui, subventionnés par les communes alpines, ont promis d'éclaircir le mystère du trésor de Tallard. Le jeu fait partie du projet de labellisation de la ville de Tallard, "Ville d'art et d'histoire". Il reprend donc un événement historique à la fois local et national : Le chevalier François de Jarjayes est un des partisans royalistes les plus actifs. Il participe à l'organisation de la fuite de Varennes, du complot de l'œillet et enfin souhaite libérer la reine en levant des fonds dont on perdra la trace après qu'il fut contraint de fuir le pays.

Plus d'informations : <http://oscar-de-curbans.fr/>

Quels sont les projets pour les années à venir ?

Ils sont nombreux, mais je citerai en priorité :

La création d'un EHPAD : en liaison avec le centre médical existant, permettant la mutualisation en moyens humains et matériels (cuisine, services administratifs, services médicaux, pharmacie...) : une cinquantaine d'emplois environ seront créés.

L'ouverture vers l'extérieur : production de repas pour les Aînés de Tallard, dans un premier temps...

Le travail en partenariat avec des associations voisines : avoir la même méthodologie et les mêmes approches sur de grands thèmes L'ouverture aux associations voisines, et je pense notamment à l'emploi de travailleurs handicapés.

La poursuite de la modernisation de l'établissement, l'aménagement de la maison « annexe » pour des salles de réunions mais aussi avec la création de studios pour le personnel et /ou dans certaines circonstances les familles de patients.

La poursuite de la médicalisation, la participation et la création de réseaux.

Quel est le moteur de votre engagement dans ce secteur d'activité ?

La satisfaction et les remerciements de nos patients sont notre plus grande satisfaction et le moteur notre évolution. Les employés doivent également trouver des conditions de travail satisfaisantes pour leur permettre de s'épanouir : un sentiment d'appartenance à la structure existe. Leur professionnalisme est reconnu mais aussi leur gentillesse et leur humanité : cela, à mon sens, est primordial pour nos patients.

Un établissement ou une entreprise quelle qu'elle soit doit évoluer, se remettre en question : rien n'est jamais acquis, et c'est ce que nous faisons. Sa pérennité est primordiale pour au moins une centaine de familles dont l'un des membres est employé (et dans l'avenir pour une autre cinquantaine), mais aussi pour nos patients : je pense que c'est une raison amplement suffisante pour expliquer notre dynamisme.

